

Master mention Droit Social



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

MASTER 1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION

La première année de Master Droit Social offre une spécialisation en droit social à travers une série d'enseignements visant à compléter, étendre et renforcer les connaissances de bases acquises en ce domaine au cours de la licence en droit. Elle constitue, dès lors, pour les étudiants en formation initiale, la condition sine qua non pour accéder à un Master 2 Droit Social.

À l'issue de cette année de formation, les diplômés doivent avoir acquis les connaissances requises dans les principaux domaines du droit du travail ainsi que du droit de la protection sociale.

MASTER 1 – ORGANISATION

Le programme de formation se structure autour des principaux champs du droit du travail et de la protection sociale, au-delà des bases enseignées en licence de droit.

Aux enseignements spécialisés (droit du temps de travail, droit de la négociation collective, droit de la santé au travail, droit de la rémunération, droit social des restructurations, droit de la sécurité sociale, etc.) s'ajoutent des enseignements complémentaires utiles à la formation d'un juriste social.

MASTER 1 – CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Modalités générales : 40 places - étudiants France, UE, EEE, Suisse, Andorre, Monaco

Candidature sur « **mon master** » aux dates fixées au niveau national

Diplôme prérequis : L3 en Droit France validée ou en cours de préparation

Critères d'appréciation : Niveau de compétences et connaissances affirmé en droit du travail et, le cas échéant en droit de la protection sociale. Formation initiale adaptée et niveau de résultats suffisant, notamment en L2 et L3. Motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme.

L'étudiant pourra être soumis à un test de connaissances complémentaire et/ou être convoqué à un entretien avec un jury de site sans pouvoir choisir la date. En cas d'absence au test ou à l'entretien, la candidature est rejetée.

Modalités spécifiques aux candidatures en formation continue : 10 places - candidature par l'application « MonMaster ». Critères identiques au cas précédent.

Modalités spécifiques autres étudiants étrangers : 2 places - candidature par l'application « études en France ». Critères identiques au cas précédent.

Pluralité de candidatures

L'étudiant qui candidate dans plusieurs M1 droit et/ou science politique (à Nancy et/ou Metz) dépose autant de candidatures.

Redoublants dans la même mention : 2 places

Les étudiants déjà inscrits en M1 dans cette mention seront autorisés ou non à se réinscrire dans le même M1 (sur le site où ils sont déjà inscrits) par le responsable de la mention, sur avis du jury de fin d'année. Ils ne candidatent pas par mon master.

Redoublants M1 dans une autre mention

Les étudiants qui souhaitent refaire un M1 dans cette mention après avoir été inscrits dans une autre suivront la procédure de sélection sur Mon Master.

MASTER 1 – CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL

Le niveau Master 1 droit est organisé en contrôle continu intégral. En contrepartie, il n'existe qu'une seule session d'examens.

PASSAGE EN M2

L'étudiant qui aura validé le M1 de la présente mention aura le droit d'intégrer l'année suivante l'un des M2 de la mention. La commission pédagogique proposera un M2 d'affectation suivant les aptitudes et mérites du candidat. On fera remplir une fiche de vœux. Il pourra aussi candidater dans un M2 d'une autre mention, mais en passant à nouveau par une sélection.

SEM 7	ECTS	CM	TD
Unité fondamentale	15		
Droit du temps de travail		30	
Droit de la négociation collective		30	
Droit de la sécurité sociale : régime général		30	
Droit de la rémunération		15	
Unité approfondissement	6		
Droit social européen et international		30	
Droit de la sécurité sociale : régimes particuliers		15	
Droit pénal du travail		15	
Unité d'ouverture	6		
Droit de l'entreprise		15	
Droit international privé		15	
Ressources humaines Fonction Publique Carrières		30	
Langue	3		
Anglais Master 1 Droit			24
Unité enseignements facultatifs (1 par semestre -bonus max : +0.5/20)	0		
Philosophie du Droit / Droit et Littérature / Histoire de la diplomatie / Initiation à la comptabilité / Mutations du droit contemporain / International European and Comparative Law Issues			
SEM 8	ECTS	CM	TD
Unité fondamentale	15		
Droit social des restructurations		30	
Droit de la santé au travail		30	
Protection sociale complémentaire et subsidiaire		30	
Droit de la formation professionnelle		15	
Unité approfondissement			
Ressources humaines Entreprise Management		15	
Protection sociale : les voies de recours		15	
Procédure prud'homale		15	
Unité d'ouverture	6		
Droit de l'environnement		15	
Droit des assurances		15	
Procédures collectives		30	
Langue	3		
Anglais Master 1 Droit			
Unité enseignements facultatifs (1 matière par semestre -bonus max : +0.5/20)	0		
Comptabilité / Projet collectif / Stage et Rapport / Initiation à la recherche / Comparative Authorities Law			

LE PARCOURS ART ET CULTURE

Le parcours « **art et culture** » devient une **option facultative** repensée afin d'être accessible au plus grand nombre. Désormais, cette option ne donne plus aucun point bonus, mais s'inscrit dans un engagement annuel, non sanctionné, reposant sur la parole donnée, totalement bénévole et désintéressé, d'ouverture culturelle et de découverte artistique.

Ce parcours est ouvert à l'ensemble des étudiants de la **Faculté** ainsi qu'aux étudiants des composantes **IPAG et CEU** de l'Université de Lorraine. Il propose à chacun(e) de participer activement à la production d'une offre de manifestations culturelles, offertes au public étudiant en général et au grand public en s'inscrivant dans un atelier (théâtre, musique, chant, écriture, communication et production, technique et scène). En contrepartie de son engagement, l'étudiant(e) peut découvrir le monde de l'art et de la culture à travers des événements réservés (conférences, visites, rencontres, concerts, opéra, ballet).

Le parcours « art et culture » permet ainsi de compléter sa formation universitaire par une expérience culturelle originale et accessible à tous. Un mail sera adressé en début d'année pour une réunion de présentation et une page arche dédiée et ouverte à tous les M1 permettra de comprendre le parcours, ses contraintes, ses apports, ses engagements et de signer son engagement pour un atelier annuel.

MASTER 2 – PARCOURS DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Créé en 2005 et jouissant d'une excellente notoriété en France où il figure parmi les meilleurs masters en droit social, le master 2 Droit du travail et de la protection sociale (DTPS) a pour objet de former de véritables spécialistes du droit du travail et de la protection sociale, quelle que soit la finalité – professionnelle ou recherche – qu'a, au préalable, choisie l'étudiant. Il permet d'acquérir ou de consolider l'ensemble des qualités que doit réunir un juriste social de plein exercice : une excellente connaissance du « droit social », doublée d'une parfaite maîtrise de cette matière au plan technique et de toutes les compétences attendues d'un juriste exigeant : rigueur, capacité d'analyse, aptitude au raisonnement, compréhension des enjeux et des situations, autonomie, adaptabilité, inventivité...

Pour celles et ceux qui ont opté pour la voie professionnelle (impliquant de suivre la formation en alternance), l'obtention du diplôme certifie la spécialisation aujourd'hui requise et attendue en vue d'une insertion immédiate dans le monde du travail, et ce, pour toutes les fonctions dévolues aux juristes sociaux – quels que soient leur métier et le type d'organisation dans laquelle ils l'exercent.

Pour les étudiants qui ont choisi la voie recherche (impliquant la réalisation d'un mémoire de recherche, le cas échéant accompagné d'un ou plusieurs stages), ce diplôme offre, outre les perspectives décrites ci-dessus, la possibilité de s'engager dans l'élaboration d'une thèse de doctorat en droit social (droit du travail ou de droit de la protection sociale).

DÉBOUCHÉS

Les métiers accessibles grâce aux compétences acquises et, plus encore, authentifiées par le diplôme sont ceux correspondant à l'exercice de fonctions de juriste de droit social, à savoir, entre autres : juriste d'entreprise, avocat et/ou conseil, juriste en cabinet d'expertise comptable, juriste d'organisations syndicales ou patronales, inspecteur du travail, inspecteur URSSAF, juriste d'un organisme de protection sociale ou dans le secteur sanitaire et social, etc. La formation proposée constitue, par ailleurs un soutien précieux en vue de la préparation des concours d'avocat, d'inspecteur du travail ou encore d'inspecteur du recouvrement. La voie recherche permet, quant à elle, en sus, de s'engager dans une recherche doctorale, en vue notamment de réaliser une carrière universitaire.

PROGRAMME ET POINTS FORTS

L'équipe pédagogique repose, d'abord, sur un collectif dynamique composé d'enseignants-chercheurs de l'Université de Lorraine spécialisés en droit du travail ou en droit de la protection sociale, et dont les travaux et les publications contribuent au rayonnement et à la qualité du diplôme. D'autres universitaires sont, chaque année, sollicités pour enrichir l'offre de formation. S'y ajoutent de nombreux professionnels (environ 60 % des intervenants) d'orientations et/ou d'horizons divers, prestigieux et soigneusement choisis, et qui, tous à leur manière, participent au volet pratique de l'enseignement (expertise de dossiers, etc.). Diversifiant les méthodes pédagogiques mises en œuvre en son sein, ce Master 2, par-delà l'approfondissement des connaissances en droit social qu'il propose, prend un soin particulier à renforcer l'aptitude au raisonnement et à développer le sens critique de chaque étudiant. La formation est guidée par une approche misant sur la complémentarité entre théorie et pratique. La plupart des séminaires, menés sur le mode de l'interactivité, combinent de la sorte regards théorique et pratique sur un même thème.

Le contenu de cette formation est chaque année ajustée afin de suivre au plus près l'actualité – tant législative que jurisprudentielle – ainsi que les évolutions de la matière. Une place importante est faite, par exemple, à la question des transitions (écologique, numérique...). Le programme de formation fait place à des modules innovants (Droit du travail en contexte, Law Clinic en droit social) permettant de développer un authentique enseignement clinique du droit, avec une perspective interdisciplinaire et le souci des contextes d'application du droit social, et de matérialiser les liens entre l'Université et la Cité, avec des actions et initiatives concrètes.

Ce Master 2 privilégie la voie de l'alternance, plus précisément de l'apprentissage, lorsque la finalité professionnelle est choisie par l'étudiant. L'étudiant peut cependant choisir de réaliser un mémoire de recherche en optant pour la finalité recherche, ce qui lui permet, le cas échéant, de faire un voire plusieurs stages au cours de l'année.

CONDITIONS D'ADMISSION PRÉREQUIS

Étudiants ayant validé leur M1 dans cette mention à Nancy

Pour les étudiants inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : avoir validé le M1.

Pour les autres : M1 droit ou VAP. C'est la commission pédagogique qui décide de la proposition de ce M2 à faire aux étudiants, en, tenant compte, le cas échéant, des vœux qui sont émis dans le cours de l'année.

Étudiants ayant validé leur M1 public à Metz ou dans une autre mention (UL ou autre Université)

Pour les étudiants non-inscrits dans la mention l'année de la candidature en M2 : Niveau de compétences et connaissances affirmés en droit du rapport de travail, droit des relations professionnelles, droit social européen, droit de la protection sociale. Motivation et projet professionnel en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés auxquels prépare le diplôme.

SEM 9	ECTS	VOLUME HORAIRE
Théorie du droit du travail	3	
Théorie du droit du travail		25
Rapport de travail	6	
Rapport de travail		50
Relations professionnelles	6	
Relations professionnelles		50
Emploi et conditions de travail	6	
Emploi et conditions de travail		50
Droit social européen et international	3	
Droit social européen et international		25
Langue et internationalisation	3	
Langue et internationalisation		25
Droit du travail en contexte	3	
Droit du travail en contexte		25
SEM 10	ECTS	VOLUME HORAIRE
Expertise et raisonnement juridiques	3	
Expertise et raisonnement juridiques		25
Protection sociale approfondie	6	
Protection sociale approfondie		50
Law Clinic en droit social	3	
Law Clinic en droit social		25
Alternance ou projet de recherche	18	
Alternance, rapport d'alternance et soutenance (OU) Mémoire de recherche, stage et soutenance		

MASTER 2 – PARCOURS DIALOGUE SOCIAL

OBJECTIF DE LA FORMATION

Créé en 2018, le Master 2 Dialogue social répond à une ambition des pouvoirs publics, qui par plusieurs réformes successives (loi El Khomri du 8 août 2016, ordonnances Macron du 22 sept. 2017, etc), ont entendu renforcer et développer le dialogue social, en France. Il répond également aux besoins des acteurs du dialogue social. C'est qu'une négociation collective de qualité implique que ces acteurs disposent, à la fois d'une connaissance de la pratique du dialogue social, d'une prise de recul sur celui-ci, d'une réflexion sur ses stratégies comme sur ses exigences et sa « philosophie », mais soient aussi dotés des compétences juridiques requises pour mener une telle négociation dans le respect des règles et pour élaborer des normes sur l'ensemble des matières susceptibles d'être prises pour objet. Négocier sur le temps de travail, les qualifications professionnelles, les salaires, l'épargne salariale et l'intéressement, la formation professionnelle, l'emploi ou la santé au travail, par exemple, ne s'improvise pas, tant ces sujets sont devenus techniques. Voilà ce qui avait conduit Jean-Denis Combrexelle dans son rapport intitulé La négociation collective, le travail et l'emploi (rapport au Premier ministre, France stratégie, sept. 2015) à insister sur le besoin de « professionnalisation » de la négociation collective, tant du côté syndical que du côté patronal, et sur la nécessité de mettre en œuvre une « pédagogie commune » de nature à favoriser la confiance ou, du moins, la coopération – idées auxquelles l'article L. 2212-1 du Code du travail fait, depuis la loi Travail du 8 août 2016, écho à travers la promotion de « formations communes », rassemblant des salariés et des employeurs (ou leurs représentants). À ce défi, auquel s'ajoute l'exigence de valorisation des responsabilités syndicales, les universités et, en particulier, les facultés de droit doivent impérativement contribuer. C'est à ce titre que l'Université de Lorraine et la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy ont estimé nécessaire de mettre en place une formation approfondie de Master 2 dont l'objet est, précisément, de former des acteurs du dialogue social – au sens le plus large du terme.

Ce master 2 s'est rapidement fait une place à part dans le paysage universitaire français. Il bénéficie depuis le départ du soutien du Ministère du Travail et jouit désormais d'une indéniable implantation, en France et en particulier dans le Grand-Est, à la faveur des promotions qui se sont succédées depuis sa création.

Cette formation s'adresse à l'ensemble des acteurs du dialogue social (salariés investis d'un mandat syndical ou élus du personnel, membres d'une organisation syndicale ou patronale, personnels de services RH, inspecteurs du travail, etc.). Elle est également accessible à des étudiants titulaires d'un Master 1 Droit social (ou équivalent). Les étudiants concernés qui sont intégrés à ce master 2 devront soit suivre cette formation en alternance (dans le cadre d'un contrat) soit réaliser un mémoire de recherche, accompagné le cas échéant d'un ou plusieurs stages. L'alternance comme le mémoire de recherche doit permettre d'exercer des fonctions en lien direct avec le dialogue social. Le mémoire de recherche doit porter sur le dialogue social, le sujet étant défini par le comité de direction du diplôme.

DÉBOUCHÉS

Si l'ambition est d'abord d'apporter à des acteurs du travail de renforcer leurs compétences en droit du travail dans la perspective d'un dialogue social à la fois exigeant et de qualité, et d'en attester, ce Master 2 offre également à des juristes de formation une spécialisation en matière de dialogue social, susceptible d'être exercée dans différents cadres professionnels (entreprises, organisations patronales ou syndicales, cabinets d'avocats ou de consultants, administration du travail, etc.).

POINTS FORTS

Cette formation éligible au Compte Personnel de Formation n° 309206 (RNCP : n° 31493) répond aux attentes liées à la promotion par les pouvoirs publics d'un modèle de dialogue social dans notre pays. Elle entend contribuer à l'essor d'un dialogue social de qualité.

Ce qui la singularise, parmi les formations existantes, c'est qu'elle ouvre sur l'obtention d'un Master 2 attestant d'un haut degré d'expertise juridique.

Ce Master 2 propose 350 heures d'enseignement, dont plus d'une centaine en distanciel. Il allie savoirs théorique et pratique, approche juridique et démarche pluridisciplinaire, en empruntant aux apports de multiples disciplines.

Les enseignements en présentiel ont lieu tous les lundis, à l'exception des périodes de congés et des pauses pédagogiques, de 9h00 à 17h00 (7 heures de cours avec une pause pour le déjeuner), de fin septembre à début juillet.

CONDITIONS D'ADMISSION

Une présélection sera effectuée après examen des dossiers de candidatures. À ce titre, les candidats devront prendre soin de justifier, selon les cas, l'exercice de fonctions ou de responsabilités en lien avec le dialogue social (par ex. : fonctions syndicales, représentation des salariés, RH, direction d'entreprise, inspection du travail...), ou l'acquisition de compétences en ce domaine, ou le bénéfice soit d'un dispositif de formation continue soit d'un contrat de formation en alternance dans un cadre conduisant à pratiquer le dialogue social. Les candidats issus de la formation initiale devront être titulaires d'un Master 1 Droit social (ou équivalent). Les candidats présélectionnés pourront ensuite être auditionnés.

Les candidatures sont accessibles via l'application e-candidat à partir du lien suivant :

<https://ecandidat.univ-lorraine.fr>

Semestre 9	ECTS	VOLUME HORAIRE
Théorie du dialogue social	6	
Théorie du dialogue social		50
Droit des relations professionnelles	9	
Droit des relations professionnelles		100
Approfondissement	15	
Note d'étude		
Semestre 10	ECTS	VOLUME HORAIRE
Thèmes et objets du dialogue social	9	
Thèmes et objets du dialogue social		150
Pratique du dialogue social	3	
Pratique du dialogue social		50
Professionalisation	18	
Rapport d'alternance ou d'expérience ou Mémoire de recherche et stage		





NOTES



NOTES

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES



Responsable de la mention Droit Social

Frédéric GEA, Professeur de Droit Privé, frederic.gea@univ-lorraine.fr

Comité de direction du Master 2 Droit du travail et de la protection sociale

Frédéric GEA, Professeur de Droit Privé, frederic.gea@univ-lorraine.fr

Alexia GARDIN, Professeure de Droit Privé, alexia.gardin@univ-lorraine.fr

Comité de direction du Master 2 Dialogue social

Pascale ETIENNOT, Maître de Conférences en Droit Privé, pascale.etiennot@univ-lorraine.fr

Alexia GARDIN, Professeure de Droit Privé, alexia.gardin@univ-lorraine.fr

Frédéric GEA, Professeur de Droit Privé, frederic.gea@univ-lorraine.fr

Marguerite KOCHER, Maître de Conférences en Droit Privé, marguerite.kocher@univ-lorraine.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Formation initiale pour les étudiants :

dseg-masterdroitsocial-contact@univ-lorraine.fr

Formation Continue pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

Formation Continue Diplômante et Qualifiante par module

Régine TIJOU : 03 72 74 19 31 regine.tijou@univ-lorraine.fr

Formation Continue Qualifiante sur-mesure

Amélie CHEVRIER : 03 72 74 20 44 amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :
www.fac-droit.univ-lorraine.fr



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY